

**Secrétariat**  
28 Rue G. MATHIEU  
77590 BOIS-LE-ROI

**Adhésion :  
Cotisation**

**A partir de 20€**  
66% de votre cotisation  
est déductible de vos  
impôts, dans la limite  
de 20% de votre revenu  
imposable



**BOIS LE ROI**  
ENVIRONNEMENT  
& QUALITÉ DE LA VIE

[contact@blenvironnement.org](mailto:contact@blenvironnement.org)

Notre association est indépendante de toute liste municipale.  
Seules vos cotisations nous permettent de vous informer.  
**CE BULLETIN A POUR RÔLE DE VOUS ALERTE**

**Association**  
Loi 1901  
Créée en 1991

**MARS 2025**  
**Bulletin 71**

**Rejoignez-nous !**

**L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLUi aura lieu du 3 mars au 4 avril 2025**  
**MOBILISONS-NOUS, SINON BOIS-LE-ROI SERA VENDU A LA DÉCOUPE AUX**  
**PROMOTEURS IMMOBILIERS.**

**CE PLUi A ÉTÉ RÉDIGÉ DANS CE SENS et SANS CONCERTATION AVEC LES HABITANTS**

**TEL QUEL, CE RÈGLEMENT PLUi, IMPOSÉ AUX BACOTS AURA POUR CONSÉQUENCES ...**

▲ Une **DENSIFICATION MASSIVE ET RAPIDE**, par la construction d'immeubles de Logements Sociaux et non sociaux partout dans notre commune, y compris sur des terrains privés : soit plus de 8000 habitants à BLR d'ici quelques années !

▲ La **DÉGRADATION** de notre cadre de vie : destruction de nos jardins, de nos « climatiseurs naturels » que sont les grands arbres et mitage des zones Agricoles et Forestières avec le pernicieux dispositif STECAL.

▲ Toutes sortes de **DESAGREMENTS** au quotidien : circulation difficile, stationnement impossible, nuisances sonores et visuelles, incivilités...

**CETTE DENSIFICATION NE PROFITRERA QU'AUX PROMOTEURS IMMOBILIERS**  
**SOUS PRÉTEXTE DE MIXITÉ SOCIALE, pourtant :**

▲ La loi SRU n'exige pas la construction d'immeubles !

▲ Elle encourage par exemple la réhabilitation du bâti existant, la rénovation par la mairie de maisons mises en vente, ou de logements vacants, et une aide aux propriétaires bailleurs pour louer à des personnes défavorisées.

**IL EST POSSIBLE DE RÉALISER UNE MIXITÉ SOCIALE INTELLIGENTE ET RAISONNÉE**  
**CE QUI N'A JAMAIS ÉTÉ ENVISAGÉ PAR LA MUNICIPALITÉ ACTUELLE :**

Une mixité sociale humaniste qui ne lèse ni les habitants, ni les nouveaux arrivants, et favorise l'intégration harmonieuse de nouvelles populations, en respectant la nature, le patrimoine, et les caractéristiques spécifiques de BOIS-LE-ROI.

**POUR TOUTES CES RAISONS, IL EST TRÈS IMPORTANT QUE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**RECUEILLE UN NOMBRE TRÈS IMPRESSIONNANT de CONTRIBUTIONS :**  
**Mobilisons-nous pour dépasser très largement les 1000 participations.**

**C'est le seul moyen d'être entendu, et d'obtenir un PLUi qui respecte BOIS-LE-ROI !**  
**INCITEZ VOS CONNAISSANCES A PARTICIPER NOMBREUX A L'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
Tous les citoyens, habitant la commune ou pas, tous ceux qui apprécient Bois-Le-Roi  
peuvent s'exprimer à cette occasion.

► **tournez la page SVP**

## QUE DIRE ou ECRIRE A LA COMMISSION D'ENQUÊTE ?

Pour vous aider, l'association BLR Environnement & qualité de la vie a élaboré des FICHES THÉMATIQUES qui exposent les règles du PLUi qui, si elles sont appliquées à BLR, dégraderont à tout jamais la nature encore présente et notre cadre de vie, donc la qualité de vie.

Ces informations seront à votre disposition sur le site de L'ASSOCIATION BOIS-LE-ROI ENVIRONNEMENT, dans les premiers jours de l'enquête Publique.

### Deux MOYENS D'ACCES au site de BLRE :

Ce lien : [www.blrenvironnement.org](http://www.blrenvironnement.org) ou ce QR code :



### RETROUVEZ NOS FICHES THÉMATIQUES pour DÉNONCER dans ce PLUi certains choix inacceptables, les erreurs et contradictions graves de ce PLUi

- FICHE 1 : L'ARRÊTÉ OFFICIEL D'ENQUÊTE PUBLIQUE : une rédaction qui questionne...
- FICHE 2 : LE PADD et SON DOUBLE LANGAGE (Projet d'Aménagement et Développement Durable)
- FICHE 3 : LA CONCERTATION et LA DÉSINFORMATION
- FICHE 4 : LES ESPACES NATURELS NE SONT PAS PROTÉGÉS EFFICACEMENT
- FICHE 5 : LE PATRIMOINE DE BOIS-LE-ROI N'EST PAS CONSIDÉRÉ A SA JUSTE VALEUR
- FICHE 6 : L'ÉGLISE et LA MODIFICATION DE SON « PÉRIMÈTRE DES ABORDS »
- FICHE 7 : LE PLUi EN CHIFFRES et LA QUALITÉ des PAYSAGES
- FICHE 8 : LA LOI SRU et LES SECTEURS DE MIXITÉ SOCIALE
- FICHE 9 : LES OAP (Orientations d'Aménagements Programmés) : un outil de plus pour construire...
- FICHE 10 : LES EMPLACEMENT RÉSERVÉS : quels objectifs ? au détriment de qui ?
- FICHE 11 : HISTORIQUE D'UNE DENSIFICATION CACHÉE voulue depuis 2020
- FICHE 12 : BASE DE LOISIRS : LA SUPERCHERIE DES « STECAL » (Secteur de Taille & Capacité Limitée)

**Emparez-vous de tous les sujets qui vous touchent,  
et exprimez-vous à l'enquête publique :**

### Cinq POSSIBILITÉS POUR DONNER VOS OPINIONS à la COMMISSION D'ENQUÊTE :

- ▲ Sur un registre ouvert en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique :
- ▲ Courrier Postal : CAPF/ COMMISSION D'ENQUÊTE 80 route de Valvins CS08393 77309 SAMOIS SUR SEINE
- ▲ Courriel : [enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr](mailto:enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr)
- ▲ Sur registre numérique en ligne : <https://www.registre-numerique.fr/enquete-publique-plui-capf>
- ▲ Lors de 2 permanences de la commission, en mairie de BLR le 14 mars (9h-12h) et le 25 mars (14h-17h)

**Quel que soit le moyen choisi : C'est du 3 mars 9h au 4 avril 17h30**

### COTISATIONS \* et BULLETIN D'ADHESION ou DE RENOUELEMENT D'ADHESION

\*De base : 20€  
Soit 6.80€ après déduction fiscale

\*De soutien : entre 50 et 199€  
Soit 17 à 68€ après déduction fiscale

\*Membre bienfaiteur : 200€ ou plus  
Soit 68€ ou plus après déduction fiscale

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Règlement de préférence par chèque à l'ordre de l'association, et adressé au 28 rue Gustave Mathieu – 77590 BOIS-LE-ROI